

Informations clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UZES AMPELOPSIS EQUILIBRE

ISIN : FR0007049119

Cet OPC est géré par UZES GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

Le Fonds a pour objectif de générer une performance annuelle supérieure ou égale à 2,5% en respectant une volatilité annuelle inférieure à 8% sur la période d'investissement recommandée, par le biais d'une gestion discrétionnaire et flexible mise en œuvre sur différentes classes d'actifs (monétaire, obligations, actions, gestion alternative...) au travers d'investissements dans des OPC et des titres vifs

- Il n'existe pas d'indicateur de référence
- La stratégie d'investissement s'appuie sur une sélection rigoureuse d'OPC et de titres vifs au travers d'une analyse fondamentale. La sélection est à la discrétion du gérant.
- Le FIA est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Les caractéristiques essentielles du FIA :

- L'actif du fonds est composé :
 - Au minimum de 31% en parts d'OPC français, européens. Ces OPC pourront être gérés par les sociétés de gestion du groupe Financière d'Uzès. La part d'OPC de gestion alternative ne pourra dépasser 30%.
 - Au maximum de 69% en actions, obligations ou autres titres assimilés négociés sur des marchés réglementés internationaux. Les titres susceptibles d'être sélectionnés sont des valeurs de tous secteurs, de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs géographiques. Les obligations qui peuvent

être sélectionnées dans le portefeuille peuvent être de toute nature (convertible, à taux fixe, à taux variable, etc.) sans aucune contrainte de notation. Le gérant a la possibilité d'investir sur des titres de catégorie « spéculatifs » ou non-notés en fonction de l'analyse financière et des fondamentaux de la société faite par la société de gestion

- au maximum de 10% de l'actif investi dans les titres de créance négociables français et étrangers.
- au maximum de 100% de l'actif investi en monétaire
- Ce fonds peut également intervenir sur les :
 - Contrats financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers ou de gré à gré, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux ou de change, sans rechercher de surexposition
 - Titres intégrant des dérivés

L'exposition globale du Fonds :

- Au marché action est comprise entre 0 et 100% de l'actif net
- Au marché obligataire est comprise entre 0 et 100% de l'actif net
- Au marché monétaire est comprise entre 0 et 100% de l'actif net

Le fonds peut être investi à tout moment dans des actifs non libellés en euro et ainsi être exposé au risque de change. L'exposition au risque de change pour des devises autres que celles de la zone euro pourra être de 70 % maximum.

Autres informations :

- La durée minimale de placement recommandée est 5 ans.
- Ce fonds est un OPC de capitalisation.
- Ce fonds peut détenir des liquidités dans les limites réglementaires
- Les demandes de souscriptions et de rachats de parts sont exécutées de façon quotidienne selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPC sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.
- La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement « sans risque ».
- L'OPC est classé en catégorie 4 en raison de son exposition aux marchés des actions et obligataire, tout en prenant en considération la contrainte de volatilité annuelle, qui doit être inférieure à 8%

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPC peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative

- **Risque de liquidité** : Risque lié au faible volume des marchés sous-jacents. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse. La valeur liquidative du Fonds pourra donc avoir le même comportement.
- **Risque de contrepartie** : Le Fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.
- **Risque de crédit** : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative de l'OPC. Il peut également résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.
- Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	4% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.15%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0.157%**

Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

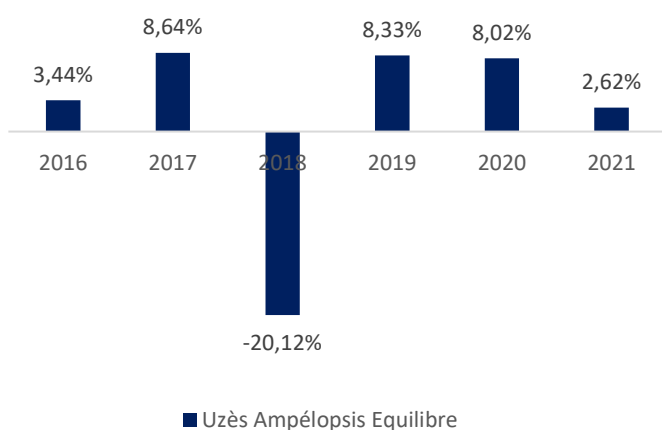
*Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2021. Ils peuvent varier d'année en année et ils ne comprennent pas les frais de transactions.

** La commission de surperformance sera prélevée au 31 décembre 2021.

Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet : www.finuzes.fr

Performances passées

Performances du FCP au 31/12/2021



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Cet OPC a été créé le 16/08/2000.
- Les performances affichées sont calculées en EUR.
- L'objectif de gestion et la stratégie d'investissement du FCP ont changé le 22.10.2018. Les performances affichées jusqu'à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

- Le dépositaire : Financière d'Uzès.
- La forme juridique : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.
- Le prospectus complet de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Financière d'Uzès-13 rue d'Uzès-75002 Paris ou sur le site internet : www.finuzes.fr.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvré à Paris (ou le jour de bourse ouvré précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris) avant 12 H auprès du dépositaire : FINANCIERE D'UZES et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du vendredi qui suit la réception des demandes, soit à cours inconnu. Si le vendredi est un jour férié légal, la valeur liquidative de l'OPC est calculée sur les cours de clôture du jour précédent.
- La valeur liquidative est disponible sur le site www.finuzes.fr et au 33 (0) 1 45 08 30 24.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité d'UZES GESTION et de La Financière d'Uzès ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.
- La politique de rémunération est disponible sur le site www.finuzes.fr ainsi qu'en version papier sur demande.